

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 1 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **SUPER DÉCAPANT POUR COLLE**

Code(s) du produit : 1011 & 1004

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Pulvérisateur de peinture, vernis, et décapant de colle.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)

Consulter le fournisseur.

619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada
J2J 2V2

No. de téléphone du fournisseur

: (450) 770-2948; (866) 772-2948 (Sans frais)
(Lundi à Vendredi, 8h00 à 17h00, Heure de l'Est américaine)

No. de téléphone en cas d'urgence

: En cas d'urgence en transport: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Gel incolore gélatineux. Odeur semblable à l'éther.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Liquides inflammables - Catégorie 3

Toxicité aiguë - Catégorie 4 (Oral(e))

Irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A -

Cancérogène - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques; Irritation respiratoire)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 2 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire au fœtus.
Risque avéré d'effets graves aux nerfs optiques en cas d'ingestion.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - interdiction de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrante.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.
Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion. En cas de contact prolongé avec l'eau, peut se décomposer lentement pour former de l'acide chlorhydrique. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange



Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)
619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada, J2J 2V2
Telephone: (450) 770 2948

| Nom chimique | <u>Nom commun et les synonymes</u> | No CAS | Concentration (% en poids) |
|--------------|------------------------------------|--------|----------------------------|
|--------------|------------------------------------|--------|----------------------------|

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 3 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| | | | |
|---|--|------------|--------------------|
| Chlorure de méthylène | Dichlorométhane | 75-09-2 | 65.0 - 85.0 |
| Alcool méthylique | Carbinol Méthanol Hydrate de méthyle | 67-56-1 | 5.0 - 10.0 |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | White spirit solvant Stoddard | 64742-88-7 | 1.0 - 5.0 |
| Toluène | Méthylbenzène Phénylméthane | 108-88-3 | 1.0 - 5.0 |

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 4 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut se métaboliser dans le corps pour former du monoxyde de carbone. Le monoxyde de carbone peut réduire la capacité du transport d'oxygène dans le sang, entraînant une privation d'oxygène. Les symptômes peuvent inclure l'incapacité de se concentrer, une réduction de la coordination et la faiblesse.
Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant.
Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmolement, une tuméfaction et une vision trouble.
Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. L'inhalation pourrait entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.
Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.
Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure des malformations (par exemple fente palatine, exencéphalie, anomalies squelettiques), une augmentation de résorptions fœtales et le nombre de fœtus vivants a diminué. Les autres symptômes chez les descendants peuvent comprendre une réduction du poids fœtal, des effets comportementaux, un retard de la formation du squelette et une perte auditive.
Risque avéré d'effets graves aux nerfs optiques en cas d'ingestion. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Contient: Chlorure de méthylène; Toluène. La surexposition prolongée ou répétée peut causer les désordres au système nerveux, la foie et les reins. Le toluène peut causer des lésions cérébrales et du système nerveux à la suite d'une exposition prolongée ou répétée, en cas d'inhalation.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.
Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante. .

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs inflammables Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent se produire en brûlant.



Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)
619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada, J2J 2V2
Telephone: (450) 770 2948

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: Liquides inflammables - Catégorie 3

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 5 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Chlore ; Phosgène ; Gaz chlorhydrique; Aldéhydes; Hydrocarbures réactifs; Autres composés organiques non identifiés

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé. Pour l'élimination des déchets, consulter Section 13 de la FDS.

Méthodes spéciales d'intervention anti déversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 6 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - interdiction de fumer
Mettre à la terre tout l'équipement de transfert de contenants. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrante. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Amines; Acides; Métaux alcalins

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| <u>Limites d'exposition:</u> | <u>ACGIH TLV</u> | | OSHA PEL | |
|--|-------------------------|-----------------------|--|--------------------------|
| | TWA | STEL | PEL | STEL |
| Chlorure de méthylène | 50 ppm | P/D | 25 ppm | 125 ppm |
| Alcool méthylique | 200 ppm (peau) | 250 ppm (peau) | 200 ppm (260 mg/m³) | P/D |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | P/D | P/D | 500 ppm (2000 mg/m³) (comme les distillats de pétrole, le naphte) | P/D |
| Toluène | 20 ppm | P/D | 200 ppm | 300 ppm (Plafond) |

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrante.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans



Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)
619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada, J2J 2V2
Telephone: (450) 770 2948

l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 7 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Protection de la peau : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide transparent incolore.

Odeur : Odeur semblable à l'éther.

Seuil olfactif : 214 ppm

pH : S/O

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 40°C (104°F)

Point d'éclair : 40°C (104°F)

Point d'éclair, méthode : coupelle fermée

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: 97

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas disponible.

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas disponible.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : 285 mmHg

Densité de vapeur : 2.6 (Air = 1.0)

Densité relative / Poids spécifique

: 1.21

Solubilité dans l'eau : Émulsionne



Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)
619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada, J2J 2V2
Telephone: (450) 770 2948

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: P/D

Température d'auto-inflammation

: Non applicable.

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 8 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : Pas disponible.

Matières volatiles (% en poids)

: Pas disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: Non applicable.

Distance de projection de la flamme

: Aucune détectée.

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. En cas de contact prolongé avec l'eau, peut se décomposer lentement pour former de l'acide chlorhydrique.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Protéger du rayonnement solaire.

Matériaux incompatibles : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.

Produits de décomposition dangereux

: Voir Section 5 (Mesures de lutte contre l'incendie).

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation peut



Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)
619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada, J2J 2V2
Telephone: (450) 770 2948

causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 9 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Signes et symptômes - ingestion

- : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut se métaboliser dans le corps pour former du monoxyde de carbone. Le monoxyde de carbone peut réduire la capacité du transport d'oxygène dans le sang, entraînant une privation d'oxygène. Les symptômes peuvent inclure l'incapacité de se concentrer, une réduction de la coordination et la faiblesse.

Signes et symptômes - peau : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et possiblement la formation de cloques si on laisse le produit sur la peau.

Signes et symptômes - yeux : Risque de causer une irritation de modérée à grave. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmolement, rougeur, œdème et une vision floue.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange.

Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogène - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Ce produit contient du Chlorure de méthylène, qui est classé comme étant possiblement cancérogène par CIRC (Groupe 2A), ACGIH (Catégorie A3) et par le NTP. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2. Susceptible de nuire au fœtus. Contient: Méthanol; Toluène. Le méthanol a été reconnu pour produire la fétotoxicité chez l'embryon ou le fœtus chez les animaux de laboratoire. Le toluène peut causer des effets fétotoxiques à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, selon des données animales. Les symptômes peuvent inclure des malformations (par exemple fente palatine, exencéphalie, anomalies squelettiques), une augmentation de résorptions fœtales et le nombre de fœtus vivants a diminué. Les autres symptômes chez les descendants peuvent comprendre une réduction du poids fœtal, des effets comportementaux, un retard de la formation du squelette et une perte auditive.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 1
Risque avéré d'effets graves aux nerfs optiques en cas d'ingestion.

Toxicité pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Catégorie 3
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (STOT), expositions répétées - Catégorie 2
Peut causer des dommages au système nerveux central par une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Maladies aggravées par une surexposition

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 10 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Substances synergiques

Données toxicologiques

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existant. Troubles hépatiques; maladie rénale.
- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 1379 mg/kg
ETA cutanée = 6329 mg/kg
ETA inhalation (vapeurs) = 59 mg/L/4H
Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

| Nom chimique | CL50(4hr) inh. rat | DL50 | |
|--|--------------------------------------|--|---|
| | | (Oral, rat) | (cutané, lapin) |
| Chlorure de méthylène | 22 170 ppm (77.01 mg/L) (vapeur) | 1400 mg/kg | > 2000 mg/kg |
| Alcool méthylique | > 5000 ppm/6H (4.1 mg/L/4H) (vapeur) | 5628 mg/kg (rat) La dose létale pour l'humain est estimée à: 300 - 1000 mg/kg | > 393 mg/kg (Singe) 15 800 mg/kg (lapin) |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | > 5.5 mg/L (vapeur) | > 5000 mg/kg (Aucune mortalité) | > 2000 mg/kg (Aucune mortalité) |
| Toluène | 7585 ppm (28.1 mg/L) (vapeur) | 5580 mg/kg | 12 125 mg/kg |

Autres dangers toxicologiques importants

- : Les rapports ont associé la surexposition professionnelle continue ou à répétition à divers solvants organiques ayant comme conséquence des lésions aux organes internes, au cerveau et au système nerveux.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

- : Nocif pour les organismes aquatiques. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Données Écotoxicité:

| Composants | No CAS | Toxicité pour les poissons | | |
|--|---------------|-----------------------------------|---|------------------|
| | | CL50 / 96h | NOEL / 21 jour | Facteur M |
| Chlorure de méthylène | 75-09-2 | 193 mg/L (Vairon à grosse tête) | 83 mg/L/28 jours (Vairon à grosse tête) | Aucun(e). |
| Alcool méthylique | 67-56-1 | 15 400 mg/L (Crapet arlequin) | 446.7 mg/L/28 jours (Vairon à grosse tête) (QSAR) | Aucun(e). |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | 64742-88-7 | 2 - 5 mg/L (truite arc-en-ciel) | 0.098 mg/L/28 jours (QSAR) (NOEL) | Aucun(e). |
| Toluène | 108-88-3 | 5.4 mg/L (saumon rose) | 1.4 - 4.0 mg/L | Aucun(e). |

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 11 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| Composants | No CAS | Toxicité pour les daphnias | | |
|--|------------|-------------------------------------|-------------------------|-----------|
| | | CE50 / 48h | NOEL / 21 jours | Facteur M |
| Chlorure de méthylène | 75-09-2 | 27 mg/L (daphnie magna) | 6.2 - 13.3 mg/L | Aucun(e). |
| Alcool méthylique | 67-56-1 | > 10 000 mg/L (daphnie magna) | 208 mg/L (QSAR) | Aucun(e). |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | 64742-88-7 | 1.4 mg/L (daphnie magna) | 0.48 mg/L (QSAR) (NOEL) | Aucun(e). |
| Toluène | 108-88-3 | 3.78 mg/L Ceriodaphnia (puce d'eau) | 0.53 - 1 mg/L | Aucun(e). |

| Composants | No CAS | Toxicité pour les algues | | |
|--|------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------|
| | | EC50 / 96h or 72h | NOEC / 96h or 72h | Facteur M |
| Chlorure de méthylène | 75-09-2 | 662 mg/L/96hr (algues vertes) | 56 mg/L/96hr | Aucun(e). |
| Alcool méthylique | 67-56-1 | 22 000 mg/L/96hr (algues vertes) | P/D | Aucun(e). |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | 64742-88-7 | 1 - 3 mg/L/72hr (algues vertes) | 1 mg/L/72hr (algues vertes) (NOEL) | Aucun(e). |
| Toluène | 108-88-3 | P/D | 10 mg/L/72hr (algues vertes) | Aucun(e). |

Persistence et dégradabilité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
 Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables:
 Chlorure de méthylène; Méthanol; Solvant naphta (pétrole) aliphatique moyen;
 Toluène.

Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

| Composants | <u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u> | <u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u> |
|---|--|--|
| Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2) | 1.24 | 6.4 - 40 |
| Alcool méthylique (CAS 67-56-1) | - 0,82 à - 0,64 | < 10 (carpe commune) |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7) | 3.7 - 6.7 | 142 - 11,430 (Poisson) (calculé) |
| Toluène (CAS 108-88-3) | 2.65 | 90 |

Mobilité dans le sol

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 12 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.



Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

- : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Information sur la réglementation | Numéro ONU | Nom d'expédition des ONU | Classe(s) de danger pour le transport | Groupe d'emballage | Étiquette |
|--|---|--|---------------------------------------|--------------------|---|
| Canada (TMD) | UN1992 | FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Methylene Chloride, Methanol) | 3(6.1) | III |  |
| Canada (TMD) Informations supplémentaires | Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5L (1.3 gallons); dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg (66 livres). | | | | |
| Les États-Unis (DOT) | UN1992 | Flammable liquids, toxic, n.o.s. | 3(6.1) | III |  |
| Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires | Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5L (1.3 gallons); dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg (66 livres). Se référer à la Section 173.150 du 49 CFR. | | | | |

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 13 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

| <u>Composants</u> | <u>No CAS</u> | TSCA Inventory | CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302): | SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355: | SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical | |
|--|---------------|----------------|--|--|---|--------------------------|
| | | | | | Toxic chimique | concentration de minimis |
| Chlorure de méthylène | 75-09-2 | Oui | 1000 lb/ 454 kg | Aucun. | Oui | Oui |
| Alcool méthylique | 67-56-1 | Oui | 5000 lbs / 2270 kg | Aucun. | Oui | Non |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | 64742-88-7 | Oui | Aucun(e). | Aucun. | Non | Non |
| Toluène | 108-88-3 | Oui | 1000 lb/ 454 kg | Aucun. | Oui | Non |

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Dangers physiques: Inflammable. Dangers pour la santé :Irritation cutanée,Irritation oculaire, Toxicité pour la reproduction,Cancérogénicité, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

| <u>Composants</u> | <u>No CAS</u> | California Proposition 65 | | Liste d'état "Right to Know" | | | | | |
|--|---------------|---------------------------|------------------|------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | Inscrit | Type de toxicité | CA | MA | MN | NJ | PA | RI |
| Chlorure de méthylène | 75-09-2 | Oui | Cancer | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Alcool méthylique | 67-56-1 | Oui | Développementale | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | 64742-88-7 | Non | S/O | Non | Non | Non | Oui | Non | Non |
| Toluène | 108-88-3 | Oui | Développementale | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP:

Chlorure de méthylène (Partie 1, Substance de groupe A)

Méthanol (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)

solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (Partie 5: Autres groupes et mélanges)

Toluène (Partie 1, Substance de groupe A; Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:



Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)
619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada, J2J 2V2
Telephone: (450) 770 2948

| Composants | No CAS | European EINECs | Australia AICS | Philippines PICCS | Japan ENCS | Korea KECI/KECL | China IECSC | NewZealand IOC |
|------------|--------|-----------------|----------------|-------------------|------------|-----------------|-------------|----------------|
|------------|--------|-----------------|----------------|-------------------|------------|-----------------|-------------|----------------|

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 14 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| | | | | | | | | |
|--|------------|-----------|---------|---------|----------|----------|---------|--|
| Chlorure de méthylène | 75-09-2 | 200-838-9 | Présent | Présent | (2)-36 | KE-23893 | Présent | HSR001540 |
| Alcool méthylique | 67-56-1 | 200-659-6 | Présent | Présent | (2)-201 | KE-23193 | Présent | HSR001186 |
| solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) | 64742-88-7 | 265-191-7 | Présent | Présent | (9)-1700 | KE-31664 | Présent | Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié |
| Toluène | 108-88-3 | 203-625-9 | Présent | Présent | (3)-2 | KE-33936 | Présent | HSR001227 |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation toxicité aiguë
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IATA: International Air Transport Association
- IBC: Conteneur pour vrac
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- Inh: Inhalation
- La COI : inventaire de produits chimiques
- ISHL: Droit de la santé et sécurité industrielle
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- SCBA : Appareil de protection respiratoire autonome (Self-Contained Breathing Apparatus)
- FDS: Fiche de données de sécurité
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

SUPER DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 15 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Références

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
- 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
- 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
- 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 05/30/2018

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

| | |
|--|--|
| <p>Préparée pour: Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover) 619 Rue du Luxembourg Granby, QC, Canada, J2J 2V2 Téléphone: (450) 770-2948 Adresser toutes les requêtes à: Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover)</p> |  |
| <p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p> |  |

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover). et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover). n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover).

FIN DU DOCUMENT